

Extrait du SNUipp-FSU 65

<http://65.snuipp.fr>

# Réunions d'Informations Syndicales (RIS)

- Le SNUipp.FSU des Hautes-Pyrénées - la vie de la section départementale du SNUipp.FSU65 - organisés par le SNUipp.FSU65 - RIS 2015 /  
2016 -



Date de mise en ligne : mardi 22 mars 2016

Date de parution : 8 mars 2016

**Description :**

Toutes les RIS organisées par le Snuipp-Fsu 65 en 2015/2016

---

SNUipp-FSU 65

---

### RIS AVS

Le Snuipp 65 organise une RIS pour les AVS du département "Les précaires et leur combat".

Elle portera sur :

- ▶ les conditions de travail
- ▶ les salaires
- ▶ le statut : fin de contrat et renouvellement

Elle aura lieu le mardi 3 mai de 14h à 17h, au siège du Snuipp 65, rue André Bréyer à Tarbes. Que vous soyez syndiqué(e) ou non votre participation à une réunion d'information syndicale est un DROIT. Vous trouverez en pièce jointe un modèle à envoyer à

- ▶ l'IEN si vous êtes AVS-AESH
- ▶ l'IEN et le centre mutualisateur si vous êtes AVS-CUI

### STAGE de formation syndicale pour les précaires

Avec la participation de Laure Février, membre du Snuipp 31 et du collectif "AVS en colère". Points abordés :

- ▶ Bilan des actions sur le département des Hautes-Pyrénées
- ▶ Conditions de travail, salaire, statuts
- ▶ Fin de contrat et renouvellement

le mardi 21 juin de 9h à 17h.

Si vous voulez y participer, merci d'en informer le Snuipp 65 : cela nous permettra de vous proposer un repas collectif à tarif modéré.

### RIS mouvement 2016

Le Snuipp 65 organise deux RIS sur temps de travail pour aider les collègues à faire leur mouvement pour la rentrée 2016 :

- ▶ le mercredi 16 mars de 9h à 12h ;
- ▶ le mercredi 30 mars de 9h à 12h. Pour participer à l'une d'entre elles, il est nécessaire d'en faire la demande auprès de l'administration, à l'aide du document ci-joint, au moins une semaine avant la date de la RIS. Une attestation de présence vous sera remise le jour de la RIS.

### RIS établissements spécialisés

Le Snuipp 65 organise une réunion d'information syndicale spéciale pour les enseignants exerçant en établissements spécialisés, le lundi 15 février de 9h à 12h. Lors de cette RIS nous aurons :

## Réunions d'Informations Syndicales (RIS)

---

- ▶ un temps de réflexion sur l'organisation et le fonctionnement des établissements spécialisés dans le 65 ;
- ▶ une présentation des propositions du MEN sur les obligations réglementaires de services (ORS) dans l'ASH et les propositions du Snuipp national ;
- ▶ une analyse des impacts de ces propositions sur la vie professionnelle au sein de l'établissement.

Si vous désirez y participer, vous pouvez d'ores et déjà envoyer une autorisation d'absence grâce au modèle ci-joint.

### **RIS sur les relations avec les parents, élus, CLAE, &hellip;**

Deux réunions d'informations syndicales sont organisées dans les locaux du SNUIPP 65 le mercredi 2 décembre,

- ▶ la 1ère sur le temps de travail, de 9h à midi ;
- ▶ la 2de sur le temps d'animations pédagogiques, de 13h30 à 16h30. Ces RIS traiteront des relations avec les parents, les élus et les personnes intervenant sur le temps périscolaire. Pourquoi deux RIS identiques sur la même journée ? Pour permettre à tous les collègues qui souhaiteraient débattre et trouver des réponses sur le sujet de pouvoir le faire, et notamment aux collègues d'une même école (en se déterminant entre collègues sur la participation le matin ou l'après-midi).

### **RIS sur la nouvelle circulaire SEGPA**

Une réunion d'information syndicale est organisée dans les locaux du SNUIPP 65 le lundi 7 décembre de 8H30 à 11H30 pour analyser le contenu de la nouvelle circulaire SEGPA.

Cette rencontre est importante pour réfléchir ensemble sur les conséquences que peut apporter cette circulaire dans le fonctionnement des SEGPA pour l'année scolaire 2015/2016.

Que vous soyez syndiqué(e) ou non votre participation à une réunion d'information syndicale est un DROIT. Vous trouverez en pièce jointe un modèle à envoyer à votre IEN.

Pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez accéder au décret SEGPA grâce au lien ci-dessous.

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=94632](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94632)

**D'autres RIS sont en préparation pour 2016 &hellip;**